

Le canton œuvre au sein des classes pour prévenir les violences sexuelles

SEXUALITÉ Le Valais s'investit toujours plus dans le combat des violences sexuelles chez les jeunes. Un dispositif de prévention a notamment été mis en place dans les écoles.

Le 4 février 2021, un communiqué de l'Etat du Valais présentait les résultats d'une étude menée au sujet des violences sexuelles chez les jeunes: en 2020, 65 jeunes ont déclaré en avoir été victimes. Le contexte dans lequel ces violences ont eu lieu peut varier, comme l'explique Danièle Tissonnier, directrice des centres SIPE: «Nous ne disposons pas de statistiques qui nous permettent d'identifier précisément les lieux dans lesquelles ces violences se produisent, mais il s'agit presque toujours du milieu proche de l'enfant. L'image que l'on se fait d'un inconnu qui surgit dans la rue correspond à des situations rarissimes. En général, les violences sont commises par un adulte de l'entourage proche de l'enfant (voisin, ami de la famille, loisirs, etc.) ou du milieu familial.»

Le canton a alloué un budget d'un million de francs pour prendre le mal à la racine. «Une grande partie de ce budget a servi à la mise en place d'un dispositif de prévention en classe, ce qui a permis de couvrir plus de degrés scolaires qu'avant», précise Danièle Tissonnier. Cette prévention touche aussi bien des aspects en lien avec l'intimité que des éléments liés aux réseaux sociaux, à la violence au sein du couple lors des premières relations amoureuses ou au respect de soi et des autres. L'angle dépend du degré de scolarité des élèves, et donc de leur âge ainsi que de leur réalité. En Valais, les cours d'éducation à la santé sexuelle sont donnés dès la 2H. Ils ont lieu tous les deux ans jusqu'en 10H, puis une intervention en onzième année de scolarité obligatoire ainsi qu'une au postobligatoire. «En 2H, une grande partie du cours est consacrée à l'apprentissage des règles de prudence ainsi qu'à des notions de santé sexuelle», explique Zoé Leu, adjointe de direction auprès des centres SIPE. «Il s'agit notamment de pouvoir nommer les parties du corps, les émotions ressenties, ce qui est privé et d'identifier des personnes de confiance à qui se confier. Les élèves sont aussi informés sur leurs droits. Nous partons de ces bases pour répéter ces éléments et leur en ajouter les années suivantes, en fonction de l'âge des élèves et de la classe.» Ainsi, le cours dévolu aux 11H, «Sortir ensemble et se respecter», sert plutôt la prévention des violences au sein des jeunes couples, comment mieux communiquer, entendre ce que l'autre a à dire, déceler ce qui relève de la violence ou non, ce que l'on accepte ou pas.

L'importance de mettre des mots sur les maux Savoir identifier ce qui relève de l'intimité, du consentement ou de la violence, c'est aussi la condition sine qua non pour pouvoir évoquer une éventuelle mauvaise expérience. «Certains parents craignent qu'en évoquant des thématiques liées à

Comment vous préserver des violences sexuelles?

Ecoutez vos émotions.
Vous avez le droit de dire «non».

Osez parler de ce que vous ressentez ou de ce qui vous arrive. Il n'y a pas de «secret absolu».

Ne culpabilisez pas votre attitude ou le comportement des autres. Il arrive de ne pas réussir à dire «non».

Libérez la parole autour de la sexualité, pour éviter d'en faire un tabou.

Quelques ressources:

Divers sites internet:
ciao.ch, ontecoute.ch, violencequefaire.ch

Des lieux d'écoute sans jugement,
comme les centres SIPE

Des numéros d'urgence:
le 117 (police), le 147 (numéro d'urgence)

Des personnes ressources:
parent, enseignant, voisin, professionnel de santé, etc.





«Il est important d'identifier quelles sont les ressources qui existent.»

DANIÈLE TISSONNIER
Directrice des centres SIPE

la sexualité, cela incite les jeunes à faire des expériences négatives ou dans un jeune âge. On sait pourtant que c'est le contraire», affirme Danièle Tissonnier. «Grâce à la connaissance de leur corps sexué et en cas de problème, les jeunes sont capables de mettre des mots sur ce qui leur est arrivé. Ils savent également qu'ils ont le droit d'en parler et vers qui se tourner, bref ils sont davantage capables de chercher de l'aide.»

Les éducateurs et éducatrices en santé sexuelle qui interviennent en classe disposent tous d'un DAS; ils ont donc été formés pour ces discussions et viennent tous, par leur formation initiale, du milieu de l'éducation, de l'enseignement ou des soins. Danièle Tissonnier rappelle que «le véritable enjeu est de parvenir à transmettre ces messages de prévention avec les bons mots, selon l'âge des enfants, mais surtout à ne pas les culpabiliser s'il leur est arrivé un malheur. La plupart du temps, les relations avec les autres se passent bien, elles sont enrichissantes, nécessaires, et nous bénéficions d'un

réseau de confiance autour de nous. Mais si par malheur de telles violences ont lieu, il est important d'identifier quelles sont les ressources qui existent.» Les interventions en classe ont aussi pour but de les mettre en évidence. Il peut s'agir d'un parent, d'un enseignant, d'une voisine, d'une éducatrice, d'un médiateur ou d'une infirmière scolaire, etc. Selon les niveaux scolaires, divers supports de cours sont utilisés: échanges avec les jeunes, projections d'extraits de films, livres d'images et d'histoires pour enfants, ateliers, questions anonymes...

Que peuvent faire les parents?

Danièle Tissonnier et Zoé Leu sont unanimes: si l'on souhaite protéger son enfant des violences sexuelles, il faut libérer la parole autour de la sexualité. «Thématiser l'intimité, la sexualité et la pornographie avec son enfant», précise Zoé Leu. «Si l'enfant sent qu'il n'est pas possible d'en parler à ses parents, il va d'autant plus cacher ce qui lui ar-

rive, car il aura le sentiment d'avoir transgressé une loi implicite ou explicite dans la famille. Ce qui peut s'avérer hautement problématique s'il lui arrive quelque chose, car alors il n'osera pas en parler.»

Au SIPE, on recommande de profiter de toutes les occasions de la vie pour parler de consentement, de sexualité, de ce qui est regardé, vu, de ce qui circule sur les réseaux sociaux. «Laissez traîner des livres, profitez de ce qui est vu dans un film ou une série, intéressez-vous à ce que font vos enfants sur leur téléphone ou leur ordinateur, prenez le temps de scroller ensemble, de vérifier leurs abonnements à divers contenus, les invitations qu'ils reçoivent. Et, surtout, tenez-vous à leur disposition.»

● EB

Il est possible de trouver informations et soutien en passant par les centres SIPE: sipe-vs.ch
D'autres infos sont également disponibles sur violencequefaire.ch

VIOLENCES SEXUELLES À L'ÉCOLE

Quel est le type de violences prépondérant en milieu scolaire?

Au sein des préaux valaisans, il semble que la principale violence à caractère sexuel résulte en priorité de l'envoi d'images pornographiques ou pédopornographiques par des camarades, souvent plus âgés. En novembre dernier, la police cantonale révélait d'ailleurs que les sextos prenaient de l'ampleur auprès des jeunes du canton. Elle faisait notamment référence à une vidéo d'une enfant de 5 ans prenant sa douche, qui avait été retrouvée sur Tik Tok. Des contenus qui peuvent ensuite atterrir sur des messageries ou d'autres réseaux sociaux. Pour rappel, la fabrication de «nudes» est interdite aux moins de 16 ans. Un tel acte constitue de la pédopornographie et est poursuivi d'office par la justice. Le partage de telles photos, mais aussi leur téléchargement, leur détention et leur visionnage sont interdits par la loi.

PARTENARIATS:



DSSC Service cantonal
de la santé publique
www.vs.ch/sante



Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis
www.promotionsantevalais.ch

LIGUE PULMONAIRE VALAISANNE
LUNGENLIGA WALLIS
www.liguepulmonaire-vs.ch

En
bref

HAUTE ÉCOLE DE SANTÉ DE LA HES-SO VALAIS-WALLIS Deux nouvelles offres de formation

En collaboration avec l'Etat du Valais l'offre de cours en soins infirmiers a été renforcée.

Le cours «Actualisation des compétences» est une formation continue courte de 15 jours qui a pour but de favoriser la réinsertion professionnelle ou de renforcer les compétences de titulaires d'un diplôme en soins infirmiers, dès avril 2023. Dès la rentrée 2023, le Bachelor en soins infirmiers à temps partiel est destiné aux adultes actifs ne pouvant pas intégrer la formation de base à plein temps. Il vise une conciliation entre études, vie privée et professionnelle.

Plus d'informations auprès de la Haute école de santé de la HES-SO Valais-Wallis: hevs.ch/fc-heds
Vous pouvez aussi contacter fc.sante@heds.ch ou le 058 606 84 50.